



Licence Professionnelle

Domaine **Sciences humaines et sociales**

Spécialité **Accueil professionnalisé des publics
à besoins spécifiques**

Objectifs

Former des professionnels à accueillir, adapter les produits et les structures aux publics handicapés et/ou âgés dans les diverses administrations (hôpitaux, poste, tribunaux, mairies) et structures touristiques, ludiques et culturelles.

Permettre aux personnes de ne plus avoir peur de la différence et d'agir de manière efficace pour intégrer ces personnes à notre société et répondre à leurs besoins.

L'étudiant doit être capable :

- d'analyser les besoins et attentes des différents publics
- de repérer et d'anticiper les situations de handicaps
- de proposer des solutions techniques et humaines pour améliorer l'accessibilité
- de développer une stratégie d'accueil pour une intégration optimale des personnes présentant une déficience
- de favoriser l'adaptation des produits et services proposés en fonction des publics ciblés
- de créer des synergies avec les différents partenaires pour optimiser le travail en équipe et la prise en considération des besoins spécifiques par tout le personnel de la structure

Partenariat avec l'APF.

Publics

- Formation initiale
- Formation continue

Débouchés

- Secteur social, -Administrations,-secteurs du tourisme, des loisirs et de la culture
- Chargé de mission pour le développement de l'accessibilité au sein d'une commune, d'une communauté d'agglomération, d'une administration ...
- Agent d'accueil dans les différentes structures administratives, hospitalières, commerciales, éducatives, culturelles, ludiques ou touristiques
- Agent de développement de produits adaptés aux différents types de publics
- Coordonnateur
- animateur de réseau

Modalités d'accès

Le niveau d'entrée se situe à Bac + 2 dans les domaines de la culture, du tourisme et des sciences humaines et sociales. La formation s'adresse aux professionnels du tourisme et de la culture (spectacles vivants, théâtre, musique, danse, secteur patrimonial, monuments historiques...) et de l'accueil (centres hospitaliers, poste..). Les personnes ne possédant pas de titres requis peuvent demander à bénéficier d'une VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience). La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien. Le nombre de places est limité à 30 étudiants.

Organisation

La formation comprend 470 heures de cours théoriques et 420 heures de stage pratique. Elle se déroule sur une année universitaire complète.

Contrôle des connaissances

- un contrôle continu permettant d'évaluer les acquis méthodologiques.
- un contrôle terminal permettant d'évaluer les connaissances.
- des épreuves d'évaluation finale :
- réalisation d'un mémoire professionnel qui donne lieu à une présentation écrite et à une soutenance devant un jury. Ce mémoire présente un projet tutoré et permet au jury d'évaluer le comportement du candidat en situation professionnelle ainsi que la cohérence et la pertinence de ses choix d'action
- Présentation d'un rapport de stage avec soutenance permettant d'évaluer les compétences du candidat dans la structure choisie.

Responsable

Gérard CZERNASTY Tél.: 03.22.82.89.06 Fax : 03.22.82.74.07 mail : gerard.czernasty@u-picardie.fr
Véronique LUCE Tel : 03 44 06 88 33 ou 03 44 06 88 00 mail : veronique.luce@u-picardie.fr

Administration

Formation Initiale : Véronique LUCE Tél : 03 44 06 88 33 ou 03 44 06 88 00
mail : veronique.luce@u-picardie.fr

Formation continue : Direction de l'Education Permanente

- Marion LEPRESLE Tél : 03 22 80 42 22 mail : marion.lepresle@u-picardie.fr



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Semestres 5 et 6

Module 1 Base et concepts fondamentaux

1 Connaissances des publics (50 h)

- Présentation des notions de handicap et de déficience.
- Présentation des différents types de handicaps et de déficiences.
- Attitude à adopter face au touriste handicapé ou déficient.

CM TD TP Ects

50 10

2 Connaissance des structures (50 h)

- Structure d'accueil des publics handicapés et déficients.
- Aménagement des lieux d'accueil

50 5

3 Connaissance du cadre législatif (50 h)

- Rappel des notions propres au tourisme et à l'accueil de clientèles.
- Notions spécifiques aux publics handicapés et déficients.

50 5

Module 2 Les outils

4 Techniques d'accueil (30 h)

- Attitude à adopter face au touriste handicapé ou déficient

30 5

5 Techniques palliatives pour les différents types de déficiences (30 h)

- Déficience motrice, visuelle, auditive, mentale, psychique

30 5

6 Langue des signes (90 h)

90 5

7 Anglais appliqué aux problèmes du handicap (30 h)

30 5

8 Allemand ou Espagnol appliqué aux problèmes du handicap (30 h)

30 3

Module 3 Formation pratique

UP1 Montage de produits adaptés (30 h)

- Présentation des différents types de produits d'accueil et d'encadrement.
- Constitution de documentations adaptées.
- Constitution de circuits et de visites guidées.
- Constitution de forfait transport hébergement. Animation ludique et culturelle.

30 2

UP2 Projet tutoré (60 h)

- Lors de leur stage en milieu professionnel, les étudiants auront à monter un projet favorisant l'intégration des publics à besoins spécifiques. Il constituera la matière de leur mémoire professionnelle.

9

UP3 Attestation à la formation aux premiers secours (20 h)

- La formation sera dispensée par des organismes habilités comme la Croix rouge. Ce module de formation donne lieu à un examen d'aptitude et à un diplôme indépendant de la licence professionnelle.

UP4 Stage de 12 semaines (420 h) dans la même structure ou 2 stages

- de 6 semaines dans 2 structures différentes permettant une immersion professionnelle des candidats et une réelle implication dans leur structure d'accueil.

6